

poursuit actuellement. Bien que le Comité félicite le ministère d'aspirer à un fonctionnement d'une efficacité maximum, il met en doute, néanmoins, que ces études soient assez vastes pour comprendre des questions telles que les besoins en matière de personnel et le coût de l'administration. Le Comité reconnaît qu'il n'a pu trouver de preuve tangible de fonctionnement inefficace dans le ministère mais il s'inquiète du fait que certains crédits intéressent un grand nombre d'employés, tous affectés aux mêmes tâches. Ainsi, un crédit ministériel vise 21 postes d'économistes, tous employés à la Division de la recherche et de la statistique. On nous a appris que de celles-ci, 16 sont maintenant remplies et 5 sont encore vacantes. La même comparaison vaut pour les techniciens et les préposés aux achats,—ce dernier groupe est de 5 au total. Le Comité a déjà mentionné certaines dépenses relatives à la publication de brochures et autres formes d'information; il propose que ce crédit fasse aussi l'objet d'un examen futur.

Dans sa déposition, le ministre a déclaré au Comité que l'étude de divers services administratifs, envisagée par le gouvernement, comprendra probablement l'examen de tous les ministères; on prévoit que le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social sera du nombre de ceux-ci. Par conséquent, le Comité recommande:

Recommandation

Que le ministère demande à la Direction de l'organisation et des méthodes d'entreprendre une étude un peu plus complète des activités du ministère, vu que les renseignements ainsi obtenus fourniront une base utile pour toute étude plus approfondie qu'on pourrait entreprendre à l'avenir.

Un exemplaire des Procès-verbaux et témoignages du comité est annexé aux présentes.

Le président,
ARTHUR R. SMITH.